

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# UNE CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MUSIQUE AU CONSERVATOIRE !

## OBTENTION DE L'AGRÉMENT POUR LE RÉSEAU GRAND EST



© Adobe Stock

Un nouveau cycle préparatoire à l'enseignement supérieur, proposé conjointement par cinq conservatoires du Grand Est, est mis en place et obtient l'agrément du Ministère de la Culture.

En effet, le Ministère de la Culture a confirmé, par arrêté préfectoral en date du 30 juin 2022, l'obtention pour cinq établissements publics d'enseignement artistique initial du Grand Est constitués en réseau (Nancy, Strasbourg, Épinal, Colmar et Mulhouse) de l'agrément pour la mise en place d'une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) dans la spécialité musique. Cette classe préparatoire a pour objectif la mise en commun de l'offre de formation à l'échelle régionale en créant des passerelles entre les établissements, et ce dans le respect des identités de chaque conservatoire.

Outre le souhait d'un enseignement harmonisé et exigeant, garantissant une insertion dans l'enseignement supérieur, l'un des intérêts majeurs est de promouvoir l'égalité des chances par l'obtention du statut étudiant, rendu possible par cet agrément.

Ce cycle concerne environ 200 élèves par an, actuellement inscrits dans les cycles à orientation professionnelle et de perfectionnement amenés à intégrer ce nouveau cycle préparatoire.

Les partenariats avec les phalanges musicales pouvant offrir des stages aux étudiants de ce nouveau cycle, comme les rencontres avec les grands artistes-interprètes d'aujourd'hui, se trouvent ainsi renforcés au sein du réseau, chaque établissement nourrissant des échanges fructueux avec les structures de diffusion de son territoire, comme par exemple avec les orchestres professionnels et les maisons d'opéra.

L'agrément a été obtenu pour les disciplines suivantes :

- Toutes disciplines instrumentales
- Chant soliste
- Jazz et musiques improvisées

Cela s'ajoute à l'agrément récemment obtenu pour la CPES théâtre, proposée conjointement par les Conservatoires à Rayonnement Régional des métropoles de Nancy et Metz. Le prochain agrément qu'il restera à obtenir sera celui de la danse pour lequel le Conservatoire régional du Grand Nancy envisage un partenariat avec le CCN-Ballet de Lorraine.

## RÉSEAU GRAND EST : 5 ÉTABLISSEMENTS

Conservatoires à Rayonnement Régional : Nancy et Strasbourg

Conservatoires à Rayonnement Départemental : Épinal, Colmar et Mulhouse



conservatoire  
STRASBOURG



CONSERVATOIRE  
DE MULHOUSE  
HUGUETTE  
DREYFUS



## OBTENTION DU STATUT ÉTUDIANT

Loin d'être un simple changement de dénomination, la création de la CPES est un atout majeur tant pour l'établissement que pour ses élèves. En effet, les élèves de la classe préparatoire musique bénéficieront désormais du statut étudiant et de tous les avantages qui y sont liés : bourses du CROUS et aides sociales, APL, réductions dans de nombreux musées, cinémas et théâtres... Avec une carte étudiant attestant du nouveau statut.